

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE  
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS**

**Sous Direction du Budget et de la Comptabilité**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL  
RESTREINT N°02/2009**

le Ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication lance un avis d'appel d'offres National et international restreint pour :

**ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION  
ELECTRONIQUE**

Le représentant des fournisseurs intéressés peut se présenter muni d'une demande établie sur papier en-tête le désignant nommément à l'adresse ci-après :

**Ministère de la Poste et des Technologies  
De l'information et de la Communication  
Direction des Finances et des Moyens  
Sous Direction du Budget et de la comptabilité  
4<sup>ème</sup> étage Bureau N°414  
04, Bd KRIM Belkacem Alger , Algérie.**

Pour retirer le cahier des charges, contre présentation du reçu de paiement de la somme de **5 000 DA (cinq mille dinars)**, à verser au profit du régisseur du Ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

**CONDITIONS ELIGIBILITE**

- Le présent appel d'offre national et international restreint s'adresse aux bureaux d'études et groupement ayant réalisés au moins un projet similaire, justifiée par une attestation de bonne exécution.
- Pour que leurs offres soient admises, les soumissionnaires doivent disposer des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché.

A cette fin, toutes les offres seront accompagnées obligatoirement des pièces suivantes :

a- Agrément

b- Justifications de la qualification et l'expérience des principaux intervenants pour l'exécution du marché en indiquant le nom, prénom, le grade, la qualité, l'expérience acquise

- Les soumissionnaires sont invités à présenter leurs références accompagnées de toutes les informations utiles relatives à des marchés similaires à ceux de l'objet de l'appel d'offres, les marchés exécutés par le soumissionnaire durant les cinq (05) dernières années ou en cours d'exécution en indiquant l'intitulé, le service contractant, le montant, les dates du commencement de livraison et la date de la réception provisoire, la consistance des travaux, le délai de réalisation en joignant les attestations de bonne exécution émanant des différents services contractants. Ils devront, en outre, fournir la preuve qu'ils seront en mesure d'honorer leurs obligations stipulées dans le cadre du marché, quelque soit l'ampleur du plan de charges de l'année en cours.
- Les offres présentées par un groupement de deux ou plusieurs soumissionnaires associés doivent répondre aux conditions suivant :
  - 1- Les informations incluses dans le dossier de la soumission porteront sur les différents membres du groupement en faisant apparaître les moyens et références professionnels de chacun d'eux.
  - 2- Dans le cas où l'offre serait retenue, le contrat sera signé de telle sorte qu'il engage légalement tous les membres du groupement :
    - a- Un des membres du groupement sera désigné comme chef de file ; il apportera la preuve que cette désignation a été préalablement autorisée en présentant un pouvoir signé par les signataires dûment autorisés de chacun des membres du groupement ;
    - b- Le chef de file, seul représentant du groupement vis-à-vis du service contractant sera autorisé à assumer les responsabilités et recevoir les instructions de tous les membres du groupement ; l'ensemble de l'exécution du marché lui sera exclusivement confié et les paiements seront effectués en son nom.

c- Tous les membres du groupement seront responsables conjointement et solidairement de l'exécution du marché et plusieurs déclarations à cet effet seront jointes à la soumission.

➤ Le chef de file et les membres du groupement doivent répondre aux conditions des éligibilités ; aussi le chef de groupe doit être majoritaire.

## **PRESENTATION DE L'OFFRE**

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres comme suit :

1/ une offre technique présentée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **offre technique** ».

2/ une offre financière qui sera présentée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **offre financière** ».

Les soumissions, accompagnées des pièces réglementaires, conformément aux prescriptions du cahier des charges, à faire parvenir à l'adresse sus indiquée, doivent être insérées dans une double enveloppe cachetée.

L'enveloppe extérieure qui doit être anonyme portera la mention :

**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRE N°02/2009 »**

La date de dépôt des offres est fixée au 07 janvier 2010 à **10H00 (GMT+)**.

Les soumissions qui parviennent après cette date limite de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu en séance publique le même jour à **11h00 (GMT+1)** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **60 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.